bruxelles environnement leefmilieu brussel ...brussels ...

CRETARIANT CRETARIANT

3 -06- 2025

Dominique -

00856352 10.JUN.2025

A l'attention de Monsieur J. Biermann Echevin de l'Urbanisme Rue de Stalle, 77 1180 Uccle

Bruxelles, le 6 juin 2025

Division: Division Autorisations et Partenariats

Personne de contact : Véronique FRANCHIOLY - vfranchioly@environnement.brussels -

T/GSM: 02/775.75.36

Concerne : Projet de modification du PPAS 15-15bis/nouvelle demande après adaptation suite à la commission de concertation Demande d'avis conformément à l'article 44§3 du CoBAT

Monsieur l'Echevin,

Suite à votre nouvelle demande d'avis du 16 mai 2025 sur la nécessité de réaliser ou non un RIE pour le projet de modification du PPAS 15-15bis, Bruxelles Environnement porte à la connaissance du Collège des Bourgmestre et Echevins l'avis suivant.

Suite aux remarques émises par la commission de concertation du 12 mars 2025, la commune a entamé une réécriture de certaines prescriptions du plan, notamment en matière de protection des arbres et de diminution du stationnement en intérieur d'îlot.

Après lecture et analyse de ces modifications, nous estimons que ces modifications améliorent davantage la protection de l'environnement ; n'ont pas d'impacts substantiels sur celui-ci et répondent aux conditions de la commission

Pour ces raisons, BE estime qu'un rapport sur les incidences environnementales ne s'avère pas nécessaire.

Enfin, Bruxelles Environnement rappelle que les installations classées, au séns de l'ordonnance relative aux permis d'environnement du 5 juin 1997, font automatiquement l'objet d'un rapport d'incidences (pour les installations de classe 1B) ou d'une étude d'incidences (pour les installations de classe 1A) qu'elles soient ou non comprises dans le périmètre d'un plan particulier d'aménagement du sol ayant fait l'objet d'un RIE. Cependant, si le plan a fait l'objet d'un RIE, l'étude ou le rapport n'aborderont que les aspects spécifiques qui n'auront pas été pris en considération dans ce RIE.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Echevin/Madame l'Echevine, l'expression de notre considération distinguée.

Benoit WILLOCX Directeur – Chef de Service

Barbara DEWULF Directrice générale adjointe